

Procès-verbal du conseil Municipal du 25/09/2023

Maire: Coldefy Jacques

Conseillers municipaux présents : Belin Jérôme, Martinez Dimitri, Mejecaze Jean-Paul, Mas Cédric, Verbiguié Laurie, Gallineau Sébastien, Soulier Bruno, Mezy Amandine

Absents : Grimal Béatrice à donné pouvoir à Soulier Bruno, Bouyssou Vanessa et à donné pouvoir à Mezy Amandine, Serrau Martial

Secrétaire de séance : Belin Jérôme,
Secrétaire auxiliaire : Prunet Catherine
Ouverture de la séance : 18h48

Approbation du compte rendu de la séance du conseil Municipal du 25/08/2023 :

Voté à l'unanimité

Convention d'occupation des locaux Mairie/ Conseil Départemental.

Convention demandant la location des bureaux de la Mairie pour les services du département et de LAD pour un loyer de 3500 €/an charges comprises hors frais de nettoyage des locaux.

Voté à l'unanimité

Consultation pour avis sur le projet de création d'un parc photovoltaïque à Assier.

Report au prochain conseil.

Encaissement d'un chèque AXA.

Suite à dégâts des eaux à l'école 2684,70 € (70% de l'indemnisation) (devis 4105,75€ TTC)

Voté à l'unanimité

Encaissement d'un chèque SYSCO France SAS.

Régularisation de compte 1035,83 € (cantine)

Voté à l'unanimité

Encaissement d'un chèque CAPEL.

Régularisation de compte 62,53 €

Voté à l'unanimité

Désignation d'un référent déontologue.

Un référent déontologue proposé par l'AMF, pour du conseil dans cadre des conflits d'intérêt (80€ par dossier) Madame Geneviève LAGARDE est désignée.

Voté à l'unanimité

Redevance d'occupation du domaine public.

Le tarif de 4€ TTC par journée est fixé.

Voté à l'unanimité

Fonds de solidarité séisme au Maroc.

Aucune subvention accordée.

Voté à l'unanimité

Informations diverses.

Convention SAUR, précision concernant les périodes de contrôles

Projet Régional de Santé

Reissa : mise à disposition de salles

Fin de la séance à 21h00